

Paris, le 2 octobre 2020

PLFSS 2021 : Le mépris pour la médecine de ville.

L'analyse du PLFSS 2021 qui vient d'être présentée a de quoi surprendre les médecins libéraux et a de quoi les révolter.

En effet, alors qu'un Ségur de la santé a largement pris en compte les nécessités et la crise de l'hôpital public, les médecins libéraux attendaient une reconnaissance de la nation pour leur engagement dans cette épidémie de COVID 19.

Car ils ont d'ailleurs largement contribué à la prise en charge de la population, et en ont payé un lourd tribut. Au-delà du tribut humain, ils ont également subi des conséquences financières majeures puisqu'il faut rappeler que les soins de ville vont sous-exécuter l'ONDAM de ville initialement prévu pour 2020 de 4,5 milliards d'euros. Les honoraires des médecins généralistes vont être en sous exécution en 2020 de 500 millions d'euros et d'1 milliard d'euros pour les médecins spécialistes.

Logiquement, les médecins libéraux espéraient un PLFSS qui comporte des mesures pour la médecine libérale comme celles issues du Ségur de la santé consacrées à l'hôpital.

Or, le PLFSS 2021 ne comporte que des mesures prenant en compte l'impact des accords hospitaliers. L'analyse des dépenses supplémentaires montre que seulement 300 millions d'euros sont prévus dans le cadre de la hausse de la rémunération des professionnels de santé libéraux sur les 12,5 milliards supplémentaires prévus 2021. Faut-il rappeler que l'hôpital va bénéficier, et cela est légitime, d'une dotation de 28 milliards d'euros sur cinq ans dont 7,2 milliards d'euros de revalorisation salariale dont 4,6 milliards sont prévus pour les mesures salariales dès 2021.

L'analyse de ces chiffres montre les priorités qu'a choisies le gouvernement : accompagner ce qui était certes nécessaire : les personnels des hôpitaux publics et la réorganisation de l'hôpital public. Et dans le même temps, oublier, mépriser la médecine libérale et les soins de ville.

Pire, pour les médecins, le gouvernement a décidé de prolonger la convention actuelle d'un an et demi, ce qui laisse espérer aux médecins libéraux des revalorisations tarifaires au mieux pour le 4^e trimestre 2023. Il y a donc aujourd'hui une décision gouvernementale qui reporte de trois ans toutes les évolutions qui permettraient la réorganisation de la médecine libérale.

Il s'agit là, d'un choix politique extrêmement grave que vient de prendre le gouvernement : la médecine libérale est négligée, et l'orientation du système de santé est clairement affichée.

Les médecins libéraux sauront s'en souvenir en particulier lors des prochaines échéances électorales et sauront informer leurs patients des choix mortifères que vient de prendre le gouvernement.

Dr Jean-Paul Ortiz - Président
06 07 86 08 83
jp.ortiz@csmf.org

Relations presse : Adrien Chapron
01 43 18 88 17 / com@csmf.org

Suivez toute l'actu de la CSMF : [Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [YouTube](#) www.csmf.org

Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales, Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et Les Spécialistes-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.

Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.

Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Jean-Paul Ortiz, médecin néphrologue, depuis mars 2014.